

## FORMATION APPRENDRE POUR AGIR

### CSE – CSSCT – CHSCT

(Pour les entreprises d'au moins de 300 salariés)

#### OBJECTIFS :

A l'issue de la formation vous serez capable de :

- Expliquer le cadre juridique et les obligations de chacun
- Identifier les comportements et les situations dangereuses
- Mettre en œuvre les dispositifs et outils de prévention.
- Être un acteur reconnu de la démarche de prévention pour l'entreprise
- Réaliser une enquête suite à un accident grave du travail ou lors de la reconnaissance d'une maladie professionnelle

#### PREREQUIS et EPI :

Comprendre et parler en français  
Avoir été élu par le personnel de l'entreprise

#### PUBLIC :

Les membres du CSE

#### CONTENU DE LA FORMATION :

Rôle et mission des membres du comité	Prévenir et agir sur les conditions de travail	Participer aux enquêtes suite AT/MP
Le contexte et les enjeux Interagir avec les travailleurs Les obligations de l'employeur et des travailleurs Les obligations de consultations	Identifier les situations dangereuses et évaluer le risque Être force de propositions pour maîtriser le risque et améliorer les conditions de travail Savoir être le représentant du personnel	Utiliser les outils d'analyse Communiquer efficacement Suivre un plan d'action

#### METHODES & MOYENS :

Méthodes pédagogiques variées avec utilisation de vidéos ou d'activités interactives via Klaxoon  
Interaction et appropriation des grands jalons d'une année d'exercice à l'appui d'un jeu CSSCT +

#### EVALUATIONS :

Test d'évaluation et remise d'une attestation de formation

#### ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :

Merci de nous contacter pour tout renseignement.

#### MODALITES :

**DUREE : 5 jours (35h)**

**TARIF : cf convention de formation**

**EFFECTIFS : 4 à 10 stagiaires**

#### SIEGE SOCIAL

Europe Parc | ZA les 2B | 380 Chemin du Derontet | 01360 BELIGNEUX  
Tél. 04 72 25 45 45 | Fax 04 74 98 45 99 | [administratif01@hp-formation.fr](mailto:administratif01@hp-formation.fr)